

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit STIX 2230-CA

Autres moyens d'identification

Synonymes 30625690, 30625147

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Instance Responsable

Bostik Canada Limited
655 Alphonse-Deshaies Boulevard
Becancour
Quebec
G9H 2Y8
Canada
Phone: +1 (514) 593-0418
Fax: +1 (514) 593-0413
Courriel msds@bostik.com

Adresse du fabricant

Bostik Inc.
198 Nexus Drive
Dalton, Georgia 30721 USA
Phone: +1 (800) 367-4583 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (706) 272-5800

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC (Chemical Transportation Emergency Center)
Chemtrec 1-800-424-9300 (US)
1-703-527-3887 (Outside U.S.)
Use reference#: CCN 833717
Rocky Mountain Poison Center: 1-866-767-5089

2. Identification des dangers

Classification

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

Conseils de prudence - Prévention

Non applicable

Conseils de prudence - Réponse

Non applicable

Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée.

3. Composition/informations sur les composants

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Potassium hydroxide	1310-58-3	0.1 - <1	-	-
Quartz	14808-60-7	0.1 - <1	-	-
Sodium hydroxide	1310-73-2	0.1 - <1	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Se rincer la bouche à fond avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

Symptômes Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

Références à d'autres sections Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Consulter la Section 13 pour plus de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

renseignements.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Références à d'autres sections Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Sodium hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire appropriée. Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains et le visage avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

pH	7.5 - 8.5	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.050 g/cm ³	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solides (%)	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	0 g/L	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Conditions à éviter	Ne pas congeler.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec les yeux	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (cutané)	>5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000
mg/l	
ETAmél	>5 mg/l
(inhalation-poussière/brouillard)	
ETAmél (inhalation-vapeur)	>20 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Potassium hydroxide 1310-58-3	=333 mg/kg (Rattus)	-	-
Quartz 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)	-	-
Sodium hydroxide 1310-73-2	=325 mg/kg (Rattus)	= 1350 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible.

Toxicité subchronique Aucun renseignement disponible.

Effets neurologiques Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Potassium hydroxide 1310-58-3	-	LC50: =80mg/L (96h, Gambusia affinis)	-	-
Sodium hydroxide 1310-73-2	-	LC50: =45.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.83

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Note : Craint le gel

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Renseignements sur la réglementation

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Aucun des composants n'est répertorié dans l'INRP au-dessus de la limite

Inventaires internationaux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Est conforme à (aux) - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés. Active

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

16. Autres renseignements, y compris la date de préparation de la dernière révision

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité pour certains organes cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

CL50 : Concentration létale 50

DL50 : Dose létale 50

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale

Sk*

Désignation de la peau

Date de révision 08-nov.-2024

Note de révision Sections de la FS mises à jour. 3. 9. 12.

Avis de non-responsabilité

Toutes les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes à la date de publication, sont fournies « telles quelles » et peuvent être modifiées sans préavis. Il ne s'agit pas d'une garantie, d'un accord ou d'un substitut à l'avis d'un expert ou d'un professionnel. Bostik Inc. (la « Société ») décline expressément et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des produits ou à la confiance accordée aux informations fournies ici. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de tout produit pour son ou ses applications. **AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE DANS UN DISPOSITIF MÉDICAL OU UNE APPLICATION MÉDICALE), N'EST DONNÉE CONCERNANT LES PRODUITS OU LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.** Les informations fournies ne concernent que les produits particuliers désignés ici et peuvent ne pas être valables lorsque ces produits sont utilisés en combinaison avec d'autres matières ou dans un procédé quelconque. La performance du produit, sa durée de conservation et ses caractéristiques d'application dépendent de nombreuses variables, et les changements dans ces variables peuvent avoir une incidence sur les performances du produit. Il vous incombe de tester au préalable l'adéquation de tout produit pour toute utilisation ou application prévue et avant toute commercialisation. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une licence pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre un brevet et il ne doit pas être interprété comme une incitation à enfreindre tout brevet. Veuillez lire attentivement la fiche signalétique du produit.

La Société adhère à une politique stricte qui s'applique à l'utilisation de l'un de ses produits dans les applications de dispositifs médicaux. La présente politique se trouve à l'adresse

<https://www.arkema.com/global/en/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/responsible-product-management/medical-device-policy/>, laquelle est incorporée aux présentes par renvoi et en fait partie intégrante. Sauf autorisation expresse, la Société (i) a désigné des compositions précises de qualité médicale pour les produits utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et les produits de la Société qui ne sont pas ainsi désignés ne sont pas

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STIX 2230-CA
Numéro de révision 3

Date de révision 08-nov.-2024
Remplace la date 06-nov.-2024

autorisés à être utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et (ii) interdit strictement l'utilisation de l'un de ses produits dans des applications de dispositifs médicaux qui sont implantés dans le corps ou en contact avec des fluides ou des tissus corporels pendant plus de 30 jours. La Société ne conçoit, ne fabrique et/ou ne vend directement aucun dispositif médical. La Société ne conçoit pas conjointement ses produits ni n'offre de l'aide à tout acheteur de ceux-ci dans la conception, la fabrication et/ou la vente de produits destinés à des dispositifs médicaux. Il est de la seule responsabilité du fabricant de dispositifs médicaux de déterminer l'adéquation de toutes les matières premières, produits et composants, y compris tout produit de qualité médicale, afin de garantir que le dispositif médical est sûr pour l'utilisation finale et conforme à toutes les exigences légales et réglementaires applicables, et de mener tous les tests et inspections nécessaires.

Fin de la fiche signalétique